



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**Vendredi 16 juin 2017, à 19h00
à Couvet, salle des spectacles**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2017
4. Dérogation de scolarisation des élèves de 1 à 4 H dans d'autres villages que celui de leur domicile
5. Modification partielle du plan d'aménagement local de Couvet – Secteur « Champ Tardau »
6. Examen et approbation des rapports de gestion 2016
7. Examen et approbation des comptes 2016
8. Réponse au postulat « Diminution du coefficient fiscal »
9. Rapport d'information sur la priorisation des investissements pour les exercices 2017 et 2018
10. Communications du Conseil communal
11. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
 - a) Motion « Participation au programme Easyvote »
12. Résolutions
13. Interpellations et questions
14. Nomination du Bureau du Conseil général

Nous vous rappelons que cette séance sera suivie d'un repas dont le délai d'inscription court jusqu'au 5 juin.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 29 mai 2017 CC/cf

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2017
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Comptes et rapport de gestion 2016
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel